

# 20<sup>E</sup> RALLYE EPERNAY-VINS DE CHAMPAGNE

## du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2016

Communiqué 1

### Une vingtième édition à fêter

**Manche d'ouverture du Championnat de France des Rallyes deuxième division, le Rallye Epernay-Vins de Champagne connaîtra sa vingtième édition, du 1<sup>er</sup> au 3 avril.**

Après 18 éditions en national, 9 victoires pour Alain Vauthier (1998, 2000, 2002, 2003, 2006, 2007, 2011, 2012 et 2014), 2 pour Armando Pereira (1996 et 1997) et Eric Brunson (2008 et 2010), 1 pour Ludovic Gherardi (2013), Pierre Roché (2009), Jérôme Galpin (2005), Daniel Fores (2001) et le néerlandais Breijer (1999) sans oublier une Finale de la Coupe de France des rallyes en 2004 et la victoire de Gilles Nantet restées dans les mémoires, le Rallye Epernay-Vins de Champagne remporté en 2015 par Sébastien Loeb fête du 1<sup>er</sup> au 3 avril (la date est décalée, cette fois, en raison des fêtes de Pâques les 26 et 27 mars), sa vingtième édition en mélangeant tradition (soirée de bienvenue des vigneron la veille, parcs fermés et d'assistance, animations en un lieu unique en centre-ville...) et inédit. Après les vérifications et la séance d'essai le vendredi 1<sup>er</sup> avril, les débats de l'épreuve de l'ASAC Champagne sont lancés à partir de 11h30 le samedi 2 avril. Au programme, sept spéciales (dont une de 21 km) dans la Vallée de la Marne sont à disputer pour un total de 87,96 km chronométrés. Le dimanche 3 avril, à partir de 9h, une épreuve chronométrée de 27,40 km est à parcourir deux fois tout comme l'entame de 3,92 km également tracée dans la Côte des Blancs. L'arrivée est prévue à 14h25. « *Une fois n'est pas coutume, nous avons inversé les lieux géographiques des spéciales et la première étape est la plus chargée* », dévoile Corinne Théoff-Morizet, la présidente de l'ASAC-Champagne fière avec son équipe que, pour la deuxième année consécutive, le Rallye Epernay-Vins de Champagne soit devenu un événement sportif majeur à Epernay et ses alentours, et constitue la manche d'ouverture du Championnat de France des Rallyes deuxième division pour les voitures « modernes ». Pour la neuvième fois, et pour la première fois dans le cadre de la Coupe de France des Rallyes VHC coefficient 3, les Véhicules Historiques de Compétition sont de la partie. « *Cette année, nous voulons réunir un plateau intéressant en VHC, ajoute Corinne Théoff-Morizet. Nous proposons aux concurrents, des droits d'engagement minorés et un accueil particulier, notamment une soirée spéciale le jeudi soir.* »

Les surprises ne devraient pas manquer début avril à l'occasion de ce 20<sup>e</sup> Rallye Epernay-Vins de Champagne.

**Renseignements sur le site Internet :**

[www.asac-champagne.fr](http://www.asac-champagne.fr)

*Retrouvez le Rallye Epernay-Vins de Champagne sur sa page Facebook*

#### **Les grandes lignes du Rallye National Epernay-Vins de Champagne 2016**

- 20<sup>e</sup> édition

- Vendredi 1<sup>er</sup>, samedi 2 et dimanche 3 avril

- 2 épreuves\* durant le week-end :

une réservée aux véhicules de compétition « modernes » engagés dans le cadre du Championnat de France des Rallyes deuxième division et de la Coupe de France des Rallyes (coefficient 4) ;

une pour les Véhicules Historiques de Compétition (VHC) comptant pour la Coupe de France des Rallyes VHC (coefficient 3).

Ouvertes aux concurrents étrangers : Compétition à Participation Etrangère Autorisée (CPEA).

- Droits d'engagement : 630 € pour les « modernes », 490 € pour les VHC.
- Règlements et demandes d'engagement disponibles sur le site Internet de l'ASAC-Champagne.
- Vérifications, parcs fermé et d'assistance en un lieu unique, esplanade Charles de Gaulle à Epernay.
- Kilométrage total : 357 km dont 150 km chronométrés, soit 42 % en conditions de course.
- 11 spéciales à disputer, 6 différentes, 2 inédites (modifications sur certaines spéciales).
- Et bien entendu, meilleur accueil pour tous.

#### Lundi 29 février

Parution du règlement et ouverture officielle des engagements.

#### Lundi 21 mars

Clôture des engagements.

#### Samedi 26 mars et dimanche 27 mars, jeudi 31 mars et vendredi 1<sup>er</sup> avril

Reconnaitances autorisées et réglementées.

#### Mardi 29 mars

Publication de la liste des engagés sur le site Internet de l'ASAC-Champagne.

#### Vendredi 1<sup>er</sup> avril

- De 10h à 18h30 : vérifications administratives et techniques, ouverture du village partenaires et animations, esplanade Charles de Gaulle à Epernay.
- Séance d'essai.
- Soirée de bienvenue « spéciale concurrents » avec les vigneronns partenaires chez Renault Automotor Epernay (sur invitation uniquement).

#### Samedi 2 avril

- Village partenaires, animations et podium, esplanade Charles de Gaulle à Epernay.
- Départ à 11h30 (première voiture VHC),  
ES1, 4 et 7 (21,07 km),  
ES2 (6,10 km),  
ES3-5 (9,00 km),  
ES6 (0,70 km),  
arrivée Etape 1 à 21h25.

#### Dimanche 3 avril

- Départ à 9h00 (première voiture VHC),  
ES8-10 (3,92 km),  
ES9-11 (27,40 km),  
arrivée finale à 14h25 puis remise des prix.
- Animations toute la journée, esplanade Charles de Gaulle à Epernay.

#### **Contacts**

ASAC-Champagne  
Correspondance postale :  
Garage Varlet Automobiles  
172, ZA Commerciale des Bas Jardins

- Presse : F. Dart,  
tél. : 06 11 97 25 80  
E-mail : [fa.dart@wanadoo.fr](mailto:fa.dart@wanadoo.fr)  
ou Franck Deshayes

51530 Dizy  
Tél. : 06 15 35 25 52 - Fax : 03 26 55 02 17  
E-mail : [contact@asac-champagne.fr](mailto:contact@asac-champagne.fr)

Tél. : 06 33 14 80 16  
E-mail : [franckdeshayes@wanadoo.fr](mailto:franckdeshayes@wanadoo.fr)

\* Précision à propos du Rallye Epernay-Vins de Champagne  
réservé aux Véhicules Historiques de Régularité Sportive non organisé en 2016 :

Le Comité d'organisation du Rallye Epernay-Vins de Champagne est le premier à regretter l'absence d'un rallye de doublure réservé aux Véhicules Historiques de Régularité Sportive, demandant une logistique et une sécurité spécifiques, lors de sa vingtième édition, du 1er au 3 avril 2016. L'ASAC-Champagne compte de nombreux licenciés adeptes du VHRS.

L'explication est simple. Au moment de l'inscription, pour la deuxième année consécutive, au Championnat de France des Rallyes deuxième division au début du second semestre, ce type d'épreuve dans le cadre d'une manche de ce championnat n'était pas autorisé par le bureau exécutif de la Fédération Française du Sport Automobile. C'était déjà le cas en 2015. Afin de satisfaire les concurrents du VHRS et l'épreuve ayant été inscrite au calendrier 2015, courant 2014 avant l'annonce de la création du Championnat de France des Rallyes deuxième division, Corinne Théoff-Morizet, présidente de l'ASAC-Champagne et membre du Comité d'organisation, s'était démenée auprès des instances dirigeantes pour obtenir une dérogation. Toutefois, la récompense n'était pas au rendez-vous avec une baisse conséquente du nombre de partants - certains concurrents régionaux auraient préféré privilégier une épreuve organisée dans le sud, le même week-end.

A quelques semaines de la vingtième édition et à quelques jours des demandes d'autorisation de passages auprès des différentes autorités publiques, le Comité d'organisation du Rallye Epernay-Vins de Champagne, sans certitude sur l'avenir de ce type d'épreuve dans le cadre d'une manche de ce championnat, a dû se résoudre à prendre une décision qui ne peut contenter ni celui-ci ni les concurrents.

Le Comité d'organisation du Rallye Epernay-Vins de Champagne remercie les concurrents du VHRS de leur compréhension. Celui-ci et l'ASAC-Champagne assureront de leurs soutiens et savoir-faire si des personnes souhaitent s'impliquer dans l'organisation d'une épreuve réservée aux VHRS dans la Marne.